



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Réf : PL 2016
IE : 01
Date : 05/04/2016
Page : 1/1

Protéger et respecter l'environnement fait partie de nos plus vifs intérêts et de notre souci de préserver et améliorer le cadre de vie pour les générations actuelles et futures.

C'est dans cette optique que l'office national de l'assainissement (ONAS) s'est engagé à mettre en place un système de Management Environnemental sur la base du référentiel ISO 14001 version 2004 dans la station d'épuration de Sahline avec la volonté d'enclencher un processus permanent d'amélioration permettant de l'étendre à toutes les autres stations.

A ce titre, nous veillerons à :

- Etre conforme aux obligations réglementaires légales et autres exigences applicables à la station ;
- A conduire toutes nos opérations en conformité avec le principe de la prévention de la pollution à travers :
 - la promotion de la réutilisation des eaux épurées ;
 - la gestion rationnelle des déchets provenant de l'activité de la station d'épuration ;
 - le traitement des odeurs et des insectes.
- Optimiser la consommation d'énergie et améliorer l'utilisation des ressources d'une manière générale;
- Evaluer d'une manière continue les risques découlant de l'activité de la station et prévenir les pollutions accidentelles.
- Former et informer l'ensemble du personnel y compris le personnel des sous traitants sur les impacts environnementaux liés à leur activités quelque soit sa fonction et son niveau d'implication dans la station par le développement d'un dialogue soutenu et constructif, et d'une communication interne et externe efficace.

Ce faisant, nous visons à avoir des performances environnementales dont nous pouvons être fiers.


LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL



Le Président Directeur Général

HABIB OMRANE